



Les droits humains fondamentaux : une zone à défendre en Europe : quelles responsabilités des acteurs artistiques, culturels et citoyens ?

La dimension culturelle des droits humains et les enjeux portés par les pratiques collectives de ces droits

Contribution de Luc Carton, philosophe, directeur à l'Inspection générale de la Culture, ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone)

UFISC – POP MIND

1. Un cadre de réflexion en recherche

L'horizon d'une démocratie approfondie ou l'énigme culturelle de la démocratie

Les droits culturels ou la dimension culturelle des droits humains

La démocratie culturelle ou la culture à l'œuvre dans les rapports sociaux

L'éducation populaire ou la dimension culturelle de l'action collective

2. La culture, enjeu central des métamorphoses des démocraties libérales

Quelques inductions : la Ville, l'Ecole, l'Emploi ? Une panne générale de l'ordre du jour ou de la conflictualité

Tenter de comprendre le monde d'aujourd'hui, marqué par un changement de « paradigme », une mutation de la manière dont une société se représente elle-même, et que vient y faire l'action culturelle (Alain Touraine, 2006 : « Comprendre la société d'aujourd'hui ») :

- le premier paradigme des sociétés modernes est le paradigme politique : les 17^{ème} et 18^{ème} siècle en sont l'épicentre ; le conflit central oppose libéralisme naissant et conservatisme
- le second paradigme est de nature socio-économique ; le conflit central oppose Capital et Travail, Mouvement ouvrier et capitalisme. Epicentre, le compromis social-démocrate, les trente glorieuses.
- le troisième, émergeant depuis une cinquantaine d'années est de nature culturelle : le sens de la vie commune en est la question centrale.

Sédimentation et non succession des paradigmes (Cfr. Fernand Braudel)

Effectivement, la « culture », absente du compromis social-démocrate, resurgit au cœur du « capitalisme informationnel » via *trois grandes transformations* :

- **La tertiatisation** : ré-imbrication économie et culture marque un tournant essentiel dans l'évolution du système productif et, plus largement, du mode de développement : décroisement des relations entre champ économique, champ social, champ culturel ; potentielle hégémonie du champ économique.
- **La marchandisation** : effet dérivé de la tertiatisation, colonisation des modes de consommation et des modes de vie, de l'espace public et du temps civil par l'action marchande de groupes privés transnationaux : décroisement des relations entre systèmes d'action public, marchand, civil ; potentielle hégémonie de la firme marchande.
- **La mondialisation** : étroitement liée à la tertiatisation et à la marchandisation, elle exprime et réorganise les rapports de force K/T au-delà (comme au travers) des Etats-nations : décroisement des relations entre territoires ; montée en puissance de « blocs » supranationaux, immaturité des formes et des forces publiques transnationales.

Le sentiment de la complexité du monde devient une dimension essentielle de la vie en société aujourd'hui : la mondialisation, la marchandisation, la tertiatisation multiplient les contradictions

3. Enjeux des pratiques collectives des dimensions culturelles des droits humains

Un accent particulier sur la « **transition démocratique** » : les formes et les forces de la démocratie représentative dans le champ politique sont très insuffisantes pour permettre l'indispensable « révolution copernicienne » : qu'exige une démocratie approfondie.

Notamment, mettre le respect du vivant au cœur du développement humain suppose une implication générale de l'intelligence et de la sensibilité des humains dans le « gouvernement » de nos sociétés. Immense besoin d'une démocratie délibérative, approfondie, continue, dans l'ensemble des dimensions de la vie sociale.

La question : que nous apprennent les pratiques collectives de portage des droits culturels sur conduite de la transition, quelles sont les exigences nouvelles que l'horizon de la transition propose à ces pratiques collectives.

- 1. Un premier enseignement : la démocratie s'impose aussi et de plus en plus comme une exigence intérieure aux groupes, aux associations, aux organisations.** Cette exigence ne porte pas seulement sur les modes de décision et le fonctionnement des instances; elle touche plus profondément les manières de « faire association », la nécessité de recueillir et d'élaborer ensemble des savoirs stratégiques pour les changements désirés. Les savoirs paysans, les savoirs infirmiers, les savoirs artisanaux, les savoirs des migrants, les savoirs des personnes, groupes ou peuples opprimés/exploités/aliénés sont essentiels à leur émancipation. Cette intériorisation de la démocratie va de pair avec un renouveau de l'égalité. Celle-ci n'est plus seulement une finalité lointaine ; elle est appelée à être intériorisée dans les pratiques des groupes et des associations.
- 2. Un deuxième enseignement : la cohérence entre les finalités d'une action et ses modalités,** ses manières de faire, l'exigence d'homologie, impose aux personnes, aux groupes et aux associations de chercher à mettre en pratique les changements sociétaux recherchés/désirés.
- 3. Un troisième enseignement : pour autant, la transition ne peut être entrevue comme la résultante d'un ensemble de comportements individuels vertueux.** Elle suppose de renouveler la **conflictualité** de notre société, à tous niveaux et à toutes échelles, spatiales et temporelles. Cela impose à chaque groupe/association de chercher à « **faire réseau** », d'une part, et à cerner les **causes structurelles** des processus de destruction en cours, d'autre part.
- 4. Un quatrième enseignement : les conflits socioéconomiques peuvent et doivent être explorés dans leurs dimensions culturelles :** quel sens au travail ? Quelle destination de

la production des biens et des services ? Quelles destructions le système productif génère-t-il dans nos modes de vie ? Comment ré-encastrent l'économie dans nos sociétés ?

5. **Un cinquième enseignement : la définition de la richesse, la destination des biens et des services, répond à des choix implicites qu'il faut mettre à jour, et mettre en discussion publique, notamment sous l'angle de ses effets induits :** effets sur le (non-)sens de nos existences, effets sur l'écosystème, effets sur les générations futures, effets sur les groupes sociaux, proches ou lointains, associés/concernés par ces biens et services.
6. **Un sixième enseignement : les collectivités publiques de tous niveaux (de la Commune aux Nations-Unies) peinent à entretenir un rapport de forces à la hauteur des pouvoirs privés des entreprises multinationales.** Associations, syndicats, mutuelles et coopératives redécouvrent l'horizon d'une nécessaire démocratie économique. La nécessité de définir et de protéger des « biens publics mondiaux » conduit à interroger la pertinence même de la propriété, qu'elle soit publique ou privée. Une démocratie des usages est aujourd'hui expérimentée dans les « Communs ».
7. **Un septième enseignement : l'indispensable décloisonnement de la pensée comme de l'action sur l'ensemble des dimensions du développement économique, social, culturel, environnemental, suppose une nouvelle génération de savoirs, pluri, inter et transdisciplinaires, à élaborer collectivement : immense besoin d'une *Université ouverte*, d'une Ecole démocratique, d'une intériorisation de l'exigence démocratique dans l'ensemble des institutions d'enseignement, d'éducation et de formation.**

Conclusion : les droits humains comme « zone à défendre », certes, mais également comme zone à habiter, zone à inventer, à expérimenter, comme zone à forger des conflits nouveaux, porteurs d'une civilisation démocratique.

*

*

*